



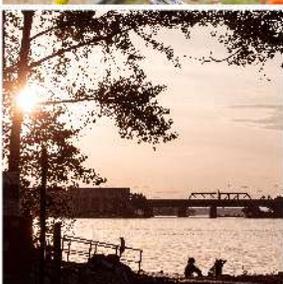
Offre d'emploi

CONTREMAÎTRE CONTRATS ET SOUTIEN AUX OPÉRATIONS/PARCS ET ESPACES VERTS.

POSTE CADRE TEMPORAIRE À TEMPS COMPLET(remplacement).

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'un contremaître contrats et soutien aux opérations/ parcs et espaces verts pour la durée d'un remplacement d'une absence temporaire . On vous reconnaît par votre leadership, votre esprit d'équipe et de collaboration. La gestion des priorités est votre force et vous êtes une personne engagée ? Cette opportunité est pour vous!

OFFRE D'EMPLOI
CT2025-001



À PROPOS DE LA VILLE

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la Ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et services permettant de desservir la population de la Ville ainsi que celles des autres villes de L'Île-Perrot. La Ville a une population de plus de 11 000 habitants, un budget de plus de 19 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière ce 1, 2 G\$.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Au sein de l'équipe des Services techniques, sous la responsabilité du Chef de la division des travaux publics, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les ressources humaines, matérielles et financières relatives à la gestion des contrats/soutien aux opérations et des parcs et espaces verts.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assurer la coordination et le contrôle de l'ensemble des travaux, projets spéciaux et des contrats sous sa responsabilités selon les politiques, orientations, procédures et ententes de travail en vigueur à la Ville;
- Assurer l'application adéquate du contrat de déneigement et superviser le contracteur;
- Effectuer la coordination des besoins en sous-traitance, contacter les fournisseurs en fonction des travaux ou réparations à effectuer, planifier et organiser les tâches ainsi qu'en assurer les suivis;
- Gérer les contracteurs en respect des contrats adjugés.
- Résoudre divers problèmes techniques rencontrés en cours d'exécution de travaux ou de contrats;
- Participer à l'élaboration des cahiers des charges, de procédures et politiques;



- Planifier, répartir et superviser le travail des employés affectés à son service (préposés à la préparation, à l'entretien et à la surveillance des plateaux sportifs & préposés à l'horticulture) et s'assurer qu'il est exécuté conformément aux spécifications ou règlements établis;
- Superviser les divers travaux des équipes sous sa responsabilité selon les priorités établies.
- Réaliser des visites sur le terrain afin de répartir ou traiter les requêtes et pour valider l'avancement et la qualité des travaux;
- Employer des pratiques de gestion qui favorisent un climat de travail harmonieux de même que la mobilisation du personnel;
- Préparer et coordonner les horaires de travail de son personnel. S'assurer de la gestion du temps des employés : feuille de temps et registre du temps supplémentaire, le tout selon les dispositions de la convention collective;
- Assurer le suivi des requêtes et des plaintes pour les activités sous sa responsabilité;
- Répondre aux appels d'urgence selon les politiques établies et s'assurer de la présence du personnel nécessaire selon les circonstances;
- Administrer et contrôler l'inventaire de tout l'équipement de son secteur. Gérer et coordonner l'entretien et la réparation des équipements utilisés pour la réalisation des différentes activités sous sa responsabilité;
- Entretenir une relation positive avec les citoyens, les clients internes et externes, les fournisseurs ainsi que les partenaires;
- S'acquitter de ses responsabilités de façon transparente et dans le respect d'un encadrement légal et réglementaire élevé;
- Assumer tout autre mandat qui lui est confié par la Direction.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme de 5^e secondaire;
- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) du programme de contremaître en infrastructures urbaines (atout);
- Détenir une expérience de travail pertinente dans un poste similaire, incluant la gestion de personnel en milieu syndiqué (1 à 5 ans);
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Avoir des habiletés informatiques.

Compétences recherchées :

- Sens de l'organisation et gestion des priorités;
- Rigueur et autonomie;
- Sens des responsabilités et jugement;
- Courage managérial;
- Collaboration et travail d'équipe;
- Diplomatie et courtoisie;
- Service aux citoyens.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire établi selon les dispositions de la politique des employés cadres en vigueur;
- Horaire de travail : 40 h par semaine, du lundi au vendredi midi;
- Garde avec prime prévue en rotation selon un horaire établie entre les contremaîtres;

POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation avant vendredi 30 janvier 2025 16 h à eguilbault@ile-perrot.qc.ca

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte

